

De: centrecrisesanitaire
Envoyé: jeudi 6 mai 2021 14:08
À: centrecrisesanitaire; ARS13-CRISE; ARS14-CRISE; ARS2A-CRISE; ARS31-CRISE; ARS33-CRISE; ARS35-CRISE; ARS44-CRISE; ARS45-CRISE; ARS69-CRISE; ARS75-CRISE; ARS971-CRISE; ARS972-CRISE; ARS973-CRISE; ARS-BFC-CRISE; ARS-GRANDEST-CRISE; ARS-HDF-CRISE; ARS-MAYOTTE-CRISE; ARS971-ALERTE; ARS972-ALERTE; ARS976-ALERTE; ARS-974-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS44-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE
Cc: CAYRE, Virginie (ARS-GRANDEST/ARS ACAL/DG); COIPLÉ, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); CORVAISIER, Arnaud (ARS-HDF/DOS); DE BORT, Clara (ARS-GUYANE); DE-MESTER, Philippe (ARS-PACA/DG); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); DEROCHE, Thomas (ARS-NORMANDIE/DIR/DIRECTION); ELLEBOODE, Benoît (ARS-NA/DIRECTION GENERALE); GRALL, Jean-Yves (ARS-ARA/DIRECTION GENERALE); HABERT, Laurent (ARS-CVL); LADOUCKETTE, Martine (ARS-REUNION); LECENNE, Marie-Hélène (ARS-CORSE/DIRECTION GENERALE); MULLIEZ, Stéphane (ARS-BRETAGNE/DIR-GENERALE); PRIBILE, Pierre (ARS-BFC/BFC/DG); RICORDEAU, Pierre (ARS-OC/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); VALLET, Benoît (DG ARS HDF); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE/DIRECTION GENERALE/DIRECTION); VOYNET, Dominique (DIRECTION MAYOTTE)
Objet: RE: [COVID-19] NOUVELLE CAT REPORTING - MINSANTE N°2021-61 : VARIANT INDIEN B.1.617 : RENFORCEMENT DU DEPISTAGE ET DES MESURES AUX FRONTIERES

POUR ACTION – INFORMATION

Bonjour,

Nous remercions les ARS pour la transmission au CCS des signalements relatifs à des cas confirmés de variant B.1.617 (cas confirmés et clusters avec nombre de cas élevés, fréquentation d'une collectivité sensible...). A date, 21 cas de variant B.1.617.1 ou B.1.617.2 ont été confirmés dans plusieurs régions, tous en lien avec un séjour récent en Inde. Ces cas sont principalement à l'origine de clusters familiaux ou en milieu professionnel (navires notamment).

Il est désormais demandé aux ARS de signaler au CCS les seules situations préoccupantes en lien avec le variant B1.617, c'est-à-dire les situations pour lesquelles le risque de diffusion communautaire n'apparaît pas maîtrisé.

Toutes les situations nécessitant la réalisation d'un contact-tracing international doivent continuer d'être transmises au CCS (comme rappelé, ces signalements doivent obligatoirement intégrer la date de début des symptômes ou du prélèvement pour le cas s'il est asymptomatique, et l'information sur le respect du port du masque pendant le vol, pour que le CCS puisse déterminer si le contact-tracing doit être réalisé ou non, conformément aux définitions de cas et contacts à risque).

Nous vous remercions de votre attention et de votre mobilisation.

CENTRE DE CRISE SANITAIRE
Pôle Situation-Opérations

Tél : 01 40 56 75 11 / Fax : 01 40 56 56 54
centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**